



## Mot du président

Bien oui, un mot du président. Lundi soir, le 5 décembre, lors de la réunion du CA qui réunissait les quatre membres élus lors de l'Assemblée générale de mai, nous avons procédé à l'attribution des rôles pour l'année 2011/2012. Le soussigné agira donc à titre de président, alors que Maude Garant agira à titre de vice-présidente, Gisèle Cloutier à titre de trésorière et Danielle Cloutier, à titre de secrétaire. Je veux d'ailleurs profiter de ce mot pour remercier cette dernière pour sa contribution à l'Association au cours des dernières années; c'est avec générosité, disponibilité et engagement que Danielle a pris en mains les rênes de notre regroupement et qu'elle a assumé la fonction de présidente, en coordonnant les actions adoptées par l'assemblée générale.

Permettez-moi maintenant de vous interpeller, résidents et résidentes du Lac Jally. Il est certain que les quatre

membres du CA ne peuvent, à eux seuls, actualiser la mission de notre Association et soutenir nos objectifs communs; chacune et chacun doit être responsable de maintenir et d'améliorer la santé de notre lac, assumer la régénérescence des rives et de façon plus générale, protéger notre environnement. Nous devons pouvoir compter sur l'appui de toutes et tous pour prendre en charge les actions et les gestes qui nous permettront d'actualiser ces objectifs. La santé financière de l'Association est excellente, mais nous devons rester prudents, car nous ne sommes pas à l'abri des surprises de la température, comme l'ouragan Irène a pu nous le rappeler. L'épisode des cyanobactéries de l'été est un autre événement surprise qui nous rappelle de rester vigilants.

Suite ►



Le conseil d'administration de  
l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally :  
**François Giroux** • **Maude Garant** • **Gisèle Cloutier** • **Danielle Cloutier**  
président      vice-présidente      trésorier      secrétaire



À quelques jours du début de 2012, voici un rappel des quelques actions qui ont été réalisées au cours de 2011 :

- suivi de la situation reliée à la présence des castors et trappage dans la charge du lac, en octobre;
- ensemencement de truites à la fin de mai;
- communication soutenue avec les autorités du MDDEP, en juillet, dans le cadre de l'épisode des cyanobactéries et soutien à leur présence lors d'une inspection réalisée à la grandeur du lac;
- prise régulière de lectures de la transparence de l'eau; organisation d'une réunion spéciale avec les autorités de St-Paul, concernant le projet de construction d'éoliennes; liaison avec le COBAVERS de la Rivière-du-Sud pour l'achat d'arbustes et livraison de ceux-ci au moment de la tenue de l'assemblée générale à la fin mai.
- Il serait impardonnable de ne pas souligner la mise en place du site WEB de l'Association:  
[www.ape-lacjally.com](http://www.ape-lacjally.com)  
projet réalisé grâce à la générosité de Jean-René Caron qui y a consacré beaucoup de temps entre janvier et mai.
- Enfin, il faut rappeler la tenue de l'assemblée générale qui a eu lieu le 28 mai et qui a réuni 20 personnes; brisant avec la tradition établie depuis quelques

années, les membres du CA avaient convoqué les résidents et résidentes, un samedi, en fin de journée.

C'est au cours des premiers mois de 2012 que seront précisées les actions à réaliser au cours de cette année; sans présumé de celles-ci, il est possible de cibler l'entretien du « bassin de sédimentation » qui nécessitera des liaisons avec la MRC et possiblement aussi avec le MDDEP; le suivi de la présence des castors autant dans la charge du lac que dans les étangs; l'analyse régulière de la surface du lac quant à la présence des cyanobactéries; l'établissement de liaison avec le COBAVERS de la rivière Saint-Jean, organisation dont nous relevons quant à la protection et à l'environnement des cours d'eau.

C'est avec enthousiasme que j'entreprends ce mandat, appuyé par les trois autres membres du CA. Toutefois, je vous le rappelle, je compte aussi sur la contribution et la collaboration de toutes et tous pour que l'Association puisse jouer son rôle. Dans ce contexte, je me fixe comme objectif que notre Association regroupe tous les résidents et les résidentes du lac JALLY, à titre de membres actifs.

**JOYEUSES FÊTES!**

*François Giroux, président*

## RETOUR SUR CERTAINS ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ DERNIER

### Cyanobactéries et Irène

Nous avons eu pour la première fois de l'histoire du lac Jally, un épisode de cyanobactéries, aussi appelée « Fleurs d'eau ». La présence des cyanobactéries a été notée pendant plus de trois semaines. Il aura fallu le passage de la tempête tropicale Irène, pour que les cyanobactéries disparaissent. En effet, la grande quantité de sédiments et de matières organiques qui a été emmenée au lac avec les pluies diluviennes, ont entraîné les cyanobactéries vers le fond du lac, lors de la décantation. Le ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP) a été saisi de cette situation. Une personne a été dépêchée sur les lieux pour procéder à l'échantillonnage de l'eau et les analyses ont révélé ceci :

***Cote A :** Les résultats d'analyse des échantillons prélevés dans le plan d'eau ont démontré que la densité de cyanobactéries totales était inférieure à 20 000 cellules/ml. Une densité aussi faible n'est pas considérée comme une fleur d'eau.*

*Cette situation ne requiert pas une intervention de santé publique. **Suivi visuel volontaire** (volontaires recherchés).*

Puisqu'un suivi visuel est recommandé, l'APEL Jally assurera ce suivi. Toutefois, toutes observations faites par les riverains à ce sujet pourront nous être transmises via le site web de l'Association (<http://ape-lacjally.com>) ou directement par courriel. Ces observations seront ensuite validées.

*Danielle Cloutier, secrétaire*

---

## ÉCHOS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, TENUE LE 28 MAI 2011

Voici mon dernier article à titre de secrétaire/trésorier. C'est un samedi, en fin d'après-midi, qu'avaient été convoqués les membres de l'Association. Danielle Cloutier présidait la rencontre qui a débuté vers 16h. Cette dernière, après avoir obtenu l'accord de tous quant à l'ordre du jour, a livré son rapport; elle trace d'abord un historique des mesures de transparence de l'eau. Les graphiques démontrent la bonne santé du lac alors qu'une moyenne de 2,8 mètres a été obtenue au fil des années, l'année 2010 ayant généré des mesures de tout près 3 mètres. Elle signale ensuite qu'elle a transmis au MDDEP le rapport de caractérisation des rives du lac. À une question sur la présence de plantes nuisibles dans le lac, Danielle mentionne qu'à sa connaissance, il n'y aurait qu'une seule plante nuisible à la santé du lac, mais en concentration très minimale et non répandue; une surveillance et une vigilance constante demeure nécessaire. Les autres plantes contribueraient à l'oxygénation de l'eau.

Une discussion est ensuite initiée concernant la cotisation annuelle; après échanges, il est décidé à l'unanimité de maintenir les tarifs actuels, soit : 25 \$ / couple, 15 \$ / personne seule et 10 \$ / enfant.

Une surprise est ensuite présentée, alors que Jean-René Caron lance le site Web de l'Association (<http://ape-lacjally.com>) sur lequel il a travaillé au cours des derniers mois; c'est à l'aide d'une simulation qu'il présente les différents panoramas auxquels nous aurons accès. Il est convenu par les membres que dorénavant le bulletin ÉCHOS DU LAC JALLY sera accessible, via le site Web et que les principales communications se feront aussi via le site. Il sera possible de rejoindre les membres du CA via une adresse courriel publicisée sur le site. Danielle propose une motion de félicitations à l'intention de Jean-René pour le remercier de cette initiative et de sa générosité.

Le plan d'action pour l'été 2011 est présenté; les principaux éléments sont : liens à établir avec la MRC et le MDDEP concernant l'entretien du bassin de sédimentation; l'annonce de l'ensemencement de 600 truites dès le lendemain; la prise des mesures de transparence de l'eau qui sera réalisée, encore cette année, par Rosemond et le suivi régulier de la présence de castors aux étangs.

Danielle mentionne qu'un changement de rattachement aura lieu quant à notre présence au COBAVERS; en effet, nous ne relevons plus du regroupement de la Rivière-du-Sud, mais de celui de la Rivière St-Jean, au Nouveau-Brunswick. Des communications doivent être établies avec cette organisation.

Je présente ensuite la situation financière, telle qu'établie au 31 mai 2011. Au cours de l'année 2010 / 2011, des dépenses de 551,33 \$ ont été assumées, alors que les revenus ont été de 1160 \$, comprenant les cotisations des membres, 495 \$, les dons, 175 \$ et les cotisations « au fonds de truites », 490 \$. Nous avons en caisse 1 292,38 \$, comprenant 1040 \$ du fonds de truites et un dépôt à terme de 2004 \$.

Enfin, des élections, quant à l'identification des directeurs/trices au CA, sont tenues; Danielle, Gisèle et François annoncent qu'ils souhaitent continuer d'assumer leur présence au CA; des membres proposent le nom de Maude Garant. Sans qu'il soit nécessaire de passer aux votes, les quatre personnes susmentionnées sont choisies.

La rencontre se termine vers 18h et est suivie d'un verre de l'amitié; tous les membres présents soulignent cette heureuse initiative au cours de laquelle les résidentes et résidents ont appris à mieux se connaître. En se quittant, les personnes se souhaitent un été à l'échelle de la chaleur et du beau temps.

*Rédigé par François Giroux*

---

## Ensemencement du lac Jally

Tel que spécifié dans le dernier bulletin Échos du lac Jally (no. 67, juin 2011), l'ensemencement du lac a été effectué (environ 600 truites) en mai dernier. Une partie de l'argent récolté via le fonds de truite avait été utilisé pour financer ce projet. La reconduction de ce projet sera discutée lors de l'assemblée générale annuelle de 2012. L'Association désire vos rappeler que la période de pêche autorisée cette année pour la truite au lac Jally (ZONE 3), s'étale du 22 avril 2011 au 11 septembre 2011. Le tableau suivant tiré du site Web du MRNF présente les détails relatifs aux périodes de pêche et limites de prise autorisées dans la zone 3. Pour ce qui est de la truite, le tableau indique également le nombre de prises quotidiennes permise (5).

Toutes les informations peuvent être retrouvées sur le site du MRNF, par le lien suivant :

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/zones/zone-3.asp>

Le document complet sur la pêche sportive au Québec peut être téléchargé via le lien suivant :

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/pdf/impression/2011-Peche-Brochure-complete.pdf>

Tableau 1 – Périodes de pêche et limites de prise (Zone 3)	
Espèces [Limites de prise] <small>Note A</small>	Période 2011 - 2012
bar rayé	Pêche interdite
achigan [6 en tout], maskinongé [2]	du 17 juin 2011 au 30 novembre 2011
brochet [6 en tout], doré [6 en tout] <small>Note C</small>	du 20 mai 2011 au 30 novembre 2011
éperlan	Pêche interdite
esturgeon [1 en tout]	du 15 juin 2011 au 31 octobre 2011
omble [15 en tout], ouananiche [3] et truite [5 en tout]	du 22 avril 2011 au 11 septembre 2011
saumon atlantique [1] (ailleurs que dans les rivières à saumon) <small>Note B</small>	du 1 <sup>er</sup> juin 2011 au 31 août 2011
touladi <small>Note C</small> et omble moulac [2 en tout] <small>Note C</small>	du 22 avril 2011 au 5 septembre 2011
perchaude [50] et autres espèces [aucune limite]	du 22 avril 2011 au 30 novembre 2011
<b>Attention</b>	
Les plans d'eau suivants ont des périodes de pêche différentes de celles en vigueur dans l'ensemble de la zone 3 (tableau 1). Pour plus de précisions, adressez-vous à un <a href="#">bureau du Ministère</a> .	

Tableau 2 – Exceptions aux périodes de pêche (Zone 3)	
Plans d'eau ou cours d'eau	
Espèces	Période 2011 - 2012

*Danielle Cloutier, secrétaire*

